

Déclaration Liminaire intersyndicale de boycott de la CAP locale n°3 du 23 juin 2016

La vérification du projet de mouvement local de catégorie C prenant effet au 01/09/2016 révèle l'absence de dépôt de plusieurs fiches de vœux. Elles concernent les agents, dont les postes ont été supprimés dans le cadre du PLF 2016, tenus de participer au mouvement local. Après contacts pris avec ces personnels, il s'avère qu'il n'y a pas eu d'information de la DDFiP du Var pour inviter ces agents à déposer de fiches de vœux.

Or, cette identification locale des agents, les moins anciens dans le corps, titulaires d'un poste dans un service touché par une suppression d'emploi relève du service des ressources humaines de la DDFiP du Var conformément aux dispositions visées par l'instruction sur les mouvements généraux.

Dans ces conditions, l'intersyndicale Solidaires, FO et CGT Finances Publiques du Var refuse de siéger au sein d'une instance qui ne respecte pas uniformément le cadre réglementaire applicable à tous.

Nous exigeons donc la révision du mouvement local de catégorie C par la stricte et uniforme application des règles fixées par l'instruction nationale. En cas de refus de votre part, nous vous informons que nous saisirons la DG via nos bureaux nationaux dès aujourd'hui.